

Allocution du Secrétaire Général de la Fédération Université Sans Frontière lors du colloque international sur la constitution financière et la gouvernance au Maghreb.

Marrakech, Janvier 2009.

par Abdoulaye Keïta



Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous à cette séance d'ouverture du 10ème colloque international sur la thématique de la Constitution financière, gouvernance et nouvelle gestion publique au Maghreb.

Je voudrais tout d'abord remercier tous les organisateurs d'avoir bien voulu associé à cette importante manifestation internationale, la Fédération Université Sans Frontière et l'Organisation Mondiale de la Diaspora Africaine.

« Constitution financière », « Gouvernance » et « Nouvelle gestion publique au Maghreb » appellent une réflexion ambitieuse sur la modernisation des finances publiques dont l'objectif est de parvenir à une forte efficacité des politiques publiques.

Je sais gré à tous les participants à ce colloque dont la thématique est au cœur des préoccupations et des inquiétudes de toutes les Nations et plus particulièrement les Nations du Sud, pour une gouvernance financière publique qui implique l'orientation de la gestion budgétaire vers une culture de résultat et de performance fondée sur l'efficacité et l'efficience de la dépense publique.

C'est avec beaucoup d'émotion que je me retrouve ici au Royaume du Maroc, terre de rencontres donc d'ouverture, où j'ai participé à Fès, en 1985, à la 18ème Conférence des Ministres des Affaires Etrangères de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), en qualité de conseiller du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République du Mali.

C'est le lieu de rappeler que cette grande et forte institution a été créée à la suite de l'appel lancé par Sa Majesté le Roi Hassan II en 1967 pour la défense de la Ummah Islamique.



Oui, le Royaume du Maroc a initié et abrité de nombreuses institutions africaines, arabes et internationales et à l'issue de ce colloque, je demeure convaincu d'une suite hautement favorable pour la bonne gouvernance et nouvelle gestion publique au Maghreb et au reste de l'Afrique.

Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis de présenter la Fédération Université Sans Frontière, association reconnue d'utilité publique et l'Organisation Mondiale de la Diaspora Africaine.

La Fédération Université Sans Frontière, a pour but de promouvoir et de diffuser l'enseignement des techniques, la recherche universitaire et para universitaire adaptés aux besoins locaux, pédagogiques, technologiques, culturels et sociaux.

Ces actions sont effectuées à la demande d'universités, d'institutions d'éducation, de formation et de culture ou de collectivités, qui en expriment officiellement le souhait. Elle s'intègre dans le respect de la culture locale et utilise toutes les modalités universitaires, didactiques, matérielles et humaines, publications, expositions, conférences et cours, bourses, concours, prix et récompenses ou tout autre moyen.

Elle organise des colloques internationaux pluridisciplinaires avec la participation des universités du Nord et du Sud.

Ces colloques, en réunissant les responsables des universités, permettent la mise en place des pôles d'excellence regroupant des universités de plusieurs pays et facilitent la coopération en matière de création d'écoles supérieures ou la mise en place de nouveaux enseignements. Toutes ces actions sont conduites avec un esprit d'échanges mutuels.

L'Organisation Mondiale de la Diaspora Africaine « OMDA » a pour but : de réaliser des projets économiques en Afrique ; d'aider la Diaspora Africaine dans les pays d'accueil dans le cadre sa promotion socio – professionnelle, économique et culturelle et d'être une sixième région de l'Union Africaine.

C'est le lieu de dire que la diaspora africaine, qui s'est toujours investie pour un mieux-vivre des populations des pays d'origine qui voudraient croire que la lutte contre la pauvreté n'est pas un vain slogan, ne cesse d'exprimer ses souhaits en faveur d'une bonne gouvernance financière publique des pays d'origine.

Nous savons que le transfert d'argent de la diaspora à destination des pays d'origine est largement plus important que l'aide publique au développement.

Nous savons que cette manne financière qui est en grande partie destinée à la consommation, pourrait être mieux utilisée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

A titre d'exemple, chaque année, le transfert de fonds de la diaspora malienne en France est évalué à hauteur de 240 milliards de francs CFA – sans tenir compte des transferts informels. Ce qui

représente selon la Banque Africaine de Développement (BAD) 11% du PIB ou encore, soit plus de 22% du budget 2008 de l'Etat et plus du double du déficit budgétaire.

Par ailleurs, la diaspora africaine, par le va-et-vient qu'elle instaure, permet de transformer du savoir en une capacité économique, en une capacité de création et en un transfert, non seulement technologique, mais aussi institutionnel et organisationnel.

Malgré sa forte implication, la diaspora africaine apparaît aux yeux des responsables politiques des pays d'origine comme des intrus et aux yeux de certains opérateurs économiques nationaux comme des rivaux.

Heureusement, aujourd'hui, la pertinence du dialogue et de la synergie entre pouvoirs politiques et société civile/diaspora est si évidente que les chefs d'Etat africains n'ont pas hésité à saisir l'opportunité de la Conférence de Dakar, pour qualifier de « déterminante » la contribution de la diaspora pour « changer l'Afrique pour le meilleur ».

Cette contribution de la diaspora est attendue dans, entre autres, plusieurs domaines prioritaires :

- la paix, la sécurité et la stabilité, sans lesquelles il ne peut y avoir de développement ;
- l'instauration et la promotion de la démocratie et de ses corollaires, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme, le règne de l'état de droit ;
- la mobilisation des ressources humaines et matérielles à savoir : des capitaux pour promouvoir l'investissement et l'entrepreneuriat en Afrique.

Face à la crise actuelle, l'heure est à la mobilisation de toutes les forces africaines de l'intérieur et de l'extérieur pour faire évoluer sans cesse les politiques budgétaires, en tenant compte d'un environnement en pleine mutation.

Les Ministres africains des Finances et les Gouverneurs de Banques centrales africaines réunis à Tunis ne s'y sont pas trompés en déclarant que « la crise ne pouvait tomber à un pire moment pour le continent : elle compromet les progrès appréciables réalisés ces 10 dernières années et accentue les effets de la récente montée en flèche des prix des produits alimentaires et de la volatilité des marchés pétroliers ».

Alors, à ce colloque de haut niveau, le débat de la gouvernance fait appel à l'examen de nombreux chantiers pour tirer un avantage de la crise. La Fédération Université Sans Frontière, et l'Organisation Mondiale de la Diaspora Africaine s'engagent à poursuivre après ce colloque international, avec vous, les réflexions entreprises ici sur le sol marocain. Elles participeront activement à la mise en œuvre des recommandations qui seront retenues.

Je vous remercie pour votre attention.



Abdoulaye Keïta est Directeur des Relations Extérieures de la Fédération Université Sans Frontière et Secrétaire de l'Université Sans Frontière Paris Ile de France. Il est par ailleurs Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale de la Diaspora Africaine.

Quelques photographies du Colloque

